

Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°55 février 2010

Sommaire

Editorial

Travaux à l'Ehpad

Nécrologie

- Robert Kieffer, maire honoraire d'Itterswiller
- Henri Ombronne, ancien adjoint au maire

Environnement

- Aménagement de la déchèterie
- Poubelles abîmées
- Assainissement non collectif

Information

- Les vingt ans de Bréhat Infos
- Premier anniversaire du site internet

Vie quotidienne

- Repas du CCAS

Patrimoine

- Mise en valeur du patrimoine
- Les anciennes pêcheries d'estran (2)

Diffusion de Bréhat Infos

Numéros utiles

Les oiseaux de Bréhat

Etat-civil

Bréhat sous la neige

Vœux



Le samedi 11 janvier 2010 environ soixante dix personnes ont bravé les mauvaises conditions météorologiques et se sont retrouvées pour les vœux de la commune. Le discours du maire à cette occasion est reproduit ci-dessous. Il est également disponible, ainsi que le diaporama retraçant des faits marquants de l'année, projeté à cette occasion, sur le site de la commune iledebrehat.fr. Le mauvais temps extérieur n'a pas empêché le partage de la galette des rois dans une ambiance bien conviviale !

“ Mesdames, Messieurs, chers amis, C'est avec beaucoup de plaisir que le conseil municipal et moi-même, vous accueillons en cette fin d'après-midi pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population bréhatine. Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent pas être là ce soir. Que 2010 soit pour vous une belle année, remplie de bonheurs petits et grands. Que cette année soit aussi l'occasion de réaliser tous les projets qui vous tiennent à cœur. En un mot, qu'elle soit la plus belle possible ! Le début d'année est le sympathique moment des vœux ; c'est aussi un moment propice pour faire un bilan de l'année passée. L'an dernier, à la même époque, nous avons pris l'engagement de nous attaquer avec détermination à deux problèmes majeurs : le logement et le traitement des déchets. Je tiens ce soir à vous faire part de l'évolution de ces dossiers. En matière de logement plusieurs choses ont été réalisées. Tout d'abord, nous avons fait établir - par un avocat spécialisé - un bail qui permettra à des jeunes Bréhatins, désireux de vivre et travailler sur l'île, de construire sur des terrains fournis par la commune tout en préservant sur le long terme les intérêts de la commune. Le plan d'occupation des sols (POS) a fait l'objet d'une révision simplifiée. Nous disposons aujourd'hui de trois terrains

situés derrière le terrain de football destinés à la construction de résidences principales. Je vous rassure tout de suite, le terrain de foot ne va pas disparaître, il sera simplement déplacé de quelques mètres. Il gardera sa surface actuelle et ceux qui le souhaitent pourront continuer leurs sympathiques parties de foot ! Je vous rappelle que nous possédons également une zone constructible située derrière la chapelle de Keranroux sur laquelle pourraient être bâties une, voire deux maisons d'habitation. Au total, quatre à cinq habitations à vocation de résidence principale pourraient être édifiées. Par ailleurs, nous entreprenons la restauration de deux logements de type T 1 situés au Goaréva. Ces logements seront livrés en fin d'année et loués. Nous offrirons ainsi à deux familles la possibilité de se loger. La question des déchets est encore plus complexe, compte tenu de notre insularité. Dans un premier temps, l'urgence consistait à trouver une solution pour l'évacuation des déchets. Il a fallu de longues discussions, réunions et négociations diverses avec l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet : l'Etat, le Conseil général, la Chambre de commerce et d'industrie, l'Ademe (l'agence de maîtrise de l'énergie et de l'environnement) et le Smitred (syndicat intercommunal qui traite nos ordures). Nous avons dû les convaincre du bien-fondé et de l'urgence de notre projet avant d'obtenir enfin leur accord. Il a été décidé de mettre en fabrication des conteneurs de 4 m³ ; ils seront entreposés à la déchetterie puis véhiculés par les

engins de la commune jusqu'à la barge qui les convoiera vers Paimpol. Ils seront ensuite pris en charge par le Smitred qui les retraitera dans son usine de Pluzunet. Ainsi s'achève la première phase.

La deuxième phase consistera à réaménager la déchetterie selon les normes en vigueur. Le stockage et le tri des déchets seront améliorés. La déchetterie sera ainsi plus fonctionnelle.

Pour l'ensemble de ces travaux de réaménagement et l'achat des conteneurs, nous avons obtenu une subvention conséquente de 80% du montant total ; ce qui est, encore une fois, tout à fait exceptionnel.

Nous ne savons pas encore quelles seront les incidences des réformes nationales en cours sur notre commune.

Mais nous avons la volonté d'étudier ou de réaliser beaucoup de projets en 2010.

Le premier concerne l'assainissement non collectif.

En juillet dernier, nous avons recruté Mademoiselle Cécile Kerboeuf, technicienne du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Vous l'avez certainement rencontrée sur les chemins de Bréhat tirant sa carriole derrière son vélo. Elle a pour mission de contrôler les assainissements neufs ou réhabilités mais aussi de dresser un état des lieux de toutes les installations de plus de quatre ans - environ 600 - non raccordées à la station d'épuration.

Toutefois, je veux vous rassurer ce soir : les assainissements qui seront prioritairement à réhabiliter ou à remettre aux normes seront ceux qui posent des problèmes de pollution directe du milieu ou de salubrité publique. Dans cette hypothèse, ces installations - qui sont minoritaires - devront être remises en état avant 2016. Pour les autres, des délais seront accordés.

D'autre part, le résultat de cette enquête va nous permettre d'évaluer les possibilités de raccordement de certains secteurs de l'île au réseau collectif.

L'état des lieux devrait s'achever fin 2010 ou début 2011.

Sans entrer dans les détails, je vais vous citer quelques-uns des autres projets qui sont déjà à l'étude et qui pourraient être réalisés en 2010 :

- La construction de la nouvelle caserne des pompiers
- L'enfouissement des derniers réseaux électriques aériens
- La création d'une chambre supplémentaire attenante au studio de la maison médicale
- La rénovation des toilettes du Bourg



- La restauration de l'autel de la Chapelle Saint-Michel grâce au don de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux de Bréhat que je tiens, une nouvelle fois, à remercier.

- La rénovation et la mise aux normes de l'école de voile

- Des travaux à la Citadelle

- La remise en état des chemins communaux notamment le chemin vert et le chemin autour de l'église.

- La mise en place d'un nouveau plan de circulation et l'application d'une nouvelle réglementation concernant la mise en circulation de véhicules.

Nous mènerons tous ces projets à terme et bien d'autres avec la collaboration de toute l'équipe municipale et de toutes les commissions et comités consultatifs.

Quelques mots maintenant sur des faits marquants de l'année passée :

L'année 2009 a connu un dénouement heureux au problème récurrent du transport des personnes sur l'île. Je veux, bien sûr, parler du petit train routier. Fini les arrêts intempestifs, la mise en quarantaine du véhicule pour défaillance technique. Nous disposons enfin d'un véhicule fiable et conforme à nos souhaits. Aujourd'hui, c'est la société «Le Petit Train de Bréhat» qui est propriétaire-exploitante de ce véhicule.

En 2009, nous avons accueilli un nouveau responsable des Services Techniques, Monsieur David Château, et un nouveau médecin, le Docteur Alexis Choquet, qui exerce son activité en alternance avec le Docteur Gildas Hascoet. Nous leur souhaitons la bienvenue.

En 2009 nous avons également accueilli nos amis d'Itterswiller. Ce furent des moments très forts d'amitié et de

convivialité. De plus, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous. Je remercie encore Marie-Thérèse Colin et tout le Comité de jumelage pour la bonne organisation de ces journées. Je tiens à rendre hommage ici à Monsieur Robert Kieffer, ancien maire d'Itterswiller, décédé au cours du mois de novembre et qui fut à l'origine du jumelage il y a plus de 30 ans.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui font vivre Bréhat toute l'année et en particulier toutes les associations bréhatines qui ont à cœur de créer avec talent des animations tout au long de l'année. Sachez que nous y sommes tous très attachés et que la commune renouvellera son aide financière leur permettant de développer leurs activités. Si les élus définissent les objectifs à atteindre, il revient au personnel municipal de les mettre en œuvre et je voudrais le remercier chaleureusement pour son dévouement et son attachement au service public.

En 2009, les sapeurs pompiers volontaires de Bréhat sont intervenus 131 fois. Au nombre de 15, auquel il faut ajouter deux jeunes Bréhatins pendant la saison estivale, soit au total 17 pompiers, ils veillent constamment sur notre sécurité. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Enfin, je ne pourrai terminer ce discours sans remercier mes chers collègues élus qui se sont investis à mes côtés ainsi que les membres des comités consultatifs qui, eux aussi, donnent de leur temps pour le bien de la commune.

Encore une fois, avant de partager la galette des rois, je vous souhaite, à tous, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux pour cette année 2010.

L'Ehpad

«Kreiz ar mor»



Des travaux d'agrandissement et de mise aux normes de l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sont actuellement en cours.

Un nouveau bâtiment est construit. Il sera composé des pièces suivantes : une grande salle d'animation, seize chambres

individuelles (avec une douche par chambre), deux chambres pour l'accueil temporaire, une chambre pour l'accueil des familles, une salle de culte, un salon de coiffure.

Après l'achèvement du nouveau bâtiment, l'actuel bâtiment sera rénové et remis aux normes. En particulier, toutes les chambres existantes seront dotées d'une douche mais la cuisine et la lingerie bénéficieront également de travaux.

Tout cela pour un meilleur accueil et confort des résidents actuels et futurs.

Environnement

Aménagement de la déchèterie.

La déchèterie va se doter prochainement de caissons destinés à recevoir les différentes catégories de «déchets» (cartons, plastiques, ferrailles, etc.). Avant d'aboutir sur cette question d'aménagement, de nombreuses démarches ont été entreprises. Des contacts ont été pris, puis des rencontres au cours desquelles nous avons évoqué avec nos deux partenaires privilégiés, la Chambre de commerce et d'industrie pour le transport par la barge et le Conseil Général pour le financement et la mise en œuvre de notre projet, n'étant pas décisionnaires à ce stade. Des critères bien particuliers nous ont été imposés quant aux caractéristiques des modèles de contenants possibles : cela concernait la taille, le poids vide, la charge maxi pleine, l'épaisseur du fond, des côtés, la trappe d'ouverture, le matériau utilisé. Il fallait aussi que ces contenants puissent être empilés, pour faciliter leur transport vers le continent sur la barge.

Un prototype a été fabriqué selon les spécificités demandées et un essai a

été réalisé en novembre dernier. Le contenant a été rempli, puis chargé sur la remorque actuelle de la commune (qui pourra dans le futur en recevoir deux). Le trajet de la déchèterie jusqu'au port d'embarquement par les routes étroites de l'île s'est déroulé sans difficulté aucune, ainsi que le chargement sur la barge et le déchargement à Paimpol, sur le site de Kerpallud.

Cet essai réussi a déclenché un appel d'offres avec un cahier des charges bien particulier : cinq entreprises ont répondu. Le choix, après ouverture des plis, s'est porté sur celle ayant le mieux respecté le cahier des charges : la société Caridro/Ouest, située dans le Morbihan. La commune envisage une commande de 20 contenants, qui sera subventionnée à hauteur de 80%, d'une part par le Conseil Général et d'autre part par l'Ademe. La livraison est prévue pour fin février 2010.

D'autres agencements sont prévus aux abords et à l'intérieur de la déchèterie (accès sécurisé, signalétique...) ainsi que d'autres équipements pour le traitement de nos déchets.

Nous continuons de produire trop de déchets et cela a un coût pour chaque habitant de la commune : cela devrait pouvoir changer en réduisant le volume de nos déchets. A nous, à titre individuel, de faire au quotidien un geste pour notre planète.



Conteneur en cours de fabrication.

Robert Kieffer, maire honoraire d'Itterswiller



Robert Kieffer maire d'Itterswiller de 1965 à janvier 1986 est décédé le 9 novembre dernier, à l'âge de 80 ans.

Viticulteur, il avait été également chef du corps des sapeurs pompiers de 1953 à 1964.

C'est lui qui, en 1975, avec le maire de Bréhat de l'époque, Benjamin Le Locat, avait signé la charte de jumelage.

Parmi les réalisations municipales de ses mandats, il faut noter la révision du plan d'occupation des sols débutée en 1979, la construction de la salle polyvalente en 1980, les lettres de noblesse acquises par la commune en matière de fleurissement.

Il faisait partie de ceux qui avaient lancé la fête des vendanges.

Robert Kieffer était maire honoraire, titulaire de la médaille communale et chevalier du mérite agricole.

Une délégation bréhatine conduite par Marie Thérèse Colin, présidente du comité de jumelage, a assisté aux obsèques.

Henri Ombronne, ancien adjoint au maire

Henri Ombronne, ancien adjoint au maire de 1983 à 1989 dans la municipalité dirigée par Joseph Le Pache, est décédé en novembre dernier.

Il avait également présidé le Comité de jumelage entre Bréhat et Itterswiller.

Ancien agent de la SNCF, il s'était retiré à Bréhat, au Bourg, au début de sa retraite, après y avoir passé de nombreuses vacances.

Henri Ombronne était ancien combattant de la guerre 1939-1945.

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Toute habitation de Bréhat non raccordée au réseau d'assainissement collectif a été, ou sera soumise à un diagnostic (ou état des lieux) de son installation d'assainissement individuel. Ce contrôle est obligatoire et réalisé par le SPANC.

Lorsque l'ensemble des habitations concernées aura été contrôlé (prévision fin 2010), un rapport sera établi et envoyé par courrier au propriétaire de chaque installation. Ce rapport rendra compte de l'état des installations

et éventuellement des actions à entreprendre ou des travaux à réaliser. Le SPANC est également chargé du contrôle de conception et de réalisation des assainissements individuels dans le cas d'une construction neuve, d'une modification de l'installation existante ou de la remise en état d'une installation.

A l'issue du contrôle, le SPANC établit un rapport de visite qui permet au maire de prendre une décision quant à la conformité des installations.

Les contrôles réalisés par le SPANC donnent lieu à facturation et recouvrement de redevances auprès du propriétaire de l'installation.

Cette redevance est forfaitaire et sera votée chaque année au conseil municipal :

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez rencontrer sur rendez-vous la technicienne du SPANC à la mairie de Bréhat.

Poubelles abîmées



Deux habillages en bois de poubelles, situées au point de collecte à Crec'h Tarec ont été heurtés et endommagés (comme nous le voyons sur les photos). Il est évident que de tels dégâts ne peuvent pas avoir été occasionnés par une bicyclette, mais plutôt par quelque chose de plus important, comme un engin de transport. Cela se passe après «murs abîmés, portails détériorés, caches de protection des compteurs électriques arrachés, poteaux d'éclairage heurtés». Mais jamais personne ne laisse de carte

de visite, sans doute des oublis. Quel manque de savoir-vivre !

Car toutes ces dégradations de petite ou moyenne importance auront un coût pour la commune, ce qui veut dire pour chaque contribuable dans tous les cas de figure.



Information

Les vingt ans de Bréhat Infos

Il y a vingt ans, en janvier 1990, paraissait le premier numéro de Bréhat Infos à l'initiative du maire de Bréhat Joseph Le Pache et de Marcel Roux, alors conseiller municipal. Le -court- éditorial du maire se terminait ainsi : «Ce bulletin a pour vocation de resserrer les liens entre les Bréhatins qui ont la chance de vivre sur l'île toute l'année et ceux qui, par leurs obligations professionnelles, sont dispersés aux quatre coins du monde. Cette publication vivra par l'intérêt que vous lui porterez».

Vingt ans après, Bréhat Infos est toujours là et bien là. Il a bien entendu évolué mais la vocation d'origine reste la même.

Cet anniversaire est l'occasion pour remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué et contribuent à ce journal.

Premier anniversaire du site internet

Il a été lancé en janvier 2009 pour permettre à tous de participer aux vœux de la commune, même de (très) loin ! Depuis, ce sont 22 000 visiteurs qui sont venus se promener virtuellement à Bréhat et ont lu près de 83 000 pages du site. La cérémonie des vœux 2010 qui s'est déroulée le 9 janvier 2010 a été vue par 170 personnes en 48 heures, soit plus que d'habitants présents ce jour-là ! Ce site se veut informatif en développant l'actualité de la commune, les services administratifs et les informations municipales. Mais ce n'est pas un site dédié au tourisme : un lien vers le site du Syndicat d'initiative renvoie sur ce dernier dès que nécessaire. Ce site est également interactif : des commentaires sont régulièrement déposés par des internautes. Ils contribuent à améliorer le site. A l'inverse des messages électroniques sont envoyés aux internautes qui le souhaitent pour signaler la parution de Bréhat Infos, les vœux en ligne ou des photos de neige par exemple.

Depuis janvier 2009, il a bien évolué : une page d'accueil plus compacte et plus agréable, de nouveaux services... La dernière initiative est la prise en compte de l'accessibilité aux mal voyants ou non voyants avec un site spécifique permettant d'agrandir beaucoup les textes ou de hiérarchiser les informations pour que les machines lectrices d'écran puissent distinguer l'important du secondaire.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

<http://www.iledebrehat.fr/>



Vie quotidienne

Repas au C.C.A.S.



Le dimanche 6 décembre 2009, une cinquantaine de personnes, convives de plus de 70 ans et conseillers municipaux, se sont retrouvées à l'invitation du CCAS et de la commune.

Le repas avait lieu cette année, au Bourg, au restaurant l'Enez Vriad.

Dans son mot d'accueil, le maire a rappelé l'importance qu'il attache à cette sympathique tradition et a demandé une pensée pour ceux qui ne pouvaient être présents.

Une édition fort sympathique tant au niveau de la qualité du repas que de l'ambiance qui y régnait.

Patrimoine

Mise en valeur du patrimoine

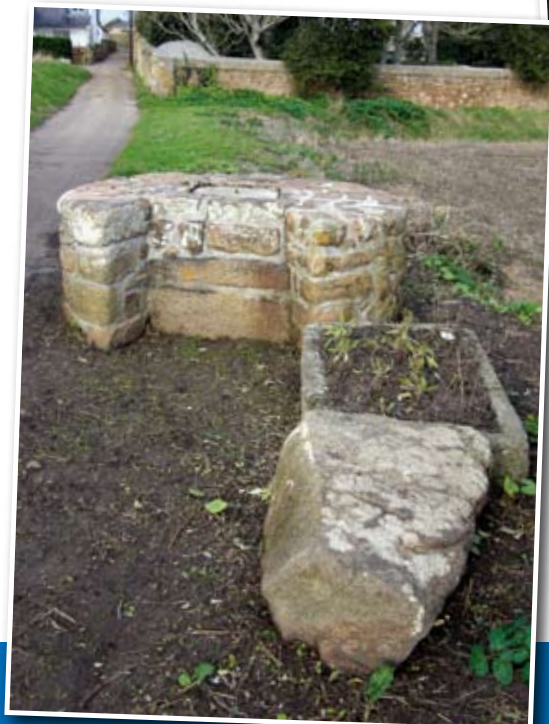
La commune a commencé à remettre en état des puits communaux. Deux puits, l'un au Gardenno, l'autre sur la route du Guerzido ont été nettoyés. Les puits en général, les puits communaux en particulier, font partie du «petit» patrimoine qui contribue au charme de notre commune.

Il est à espérer que les pierres ainsi mises en valeur ne disparaîtront pas avant les travaux de maçonnerie...

Sur le tertre Simon, le rocher intitulé «Sabot» sur les cartes postales du début du siècle dernier a lui aussi été dégagé et est maintenant bien visible.



Le puits du Gardenno.



Le puits route du Guerzido.



Sabot.

Les anciennes pêcheries d'estran de l'archipel de Bréhat - 2

Dans le dernier numéro, nous avons présenté le principe des pêcheries et globalement les 18 barrages localisés dans l'archipel de Bréhat. Sur la carte de répartition, deux courbes de niveau sont tracées : le 0 SHOM et le 0 NGF (soit +5,4 M/0 SHOM), cette dernière étant très proche du niveau moyen marin à Bréhat (+5,9 m/0 SHOM). Le numéro des barrages et de leurs biez associés renvoie à l'inventaire qui suit.

Bréhat

- N°1 – Entre Roc'h Verrien et la chapelle Saint-Rion. Un barrage empierré, très délabré, d'une longueur totale de 134 m (Langouët et al., 2008, 67-68) est constitué de trois bras linéaires, couverts d'algues, dont deux forment un «V» ; un pertuis central est décelable. La chapelle de Saint-Rion, mentionnée pour la première fois en 1161 (Molines et Guigon, 1997, p. 15), fut associée à une léproserie, encadrée probablement

par des religieux. Le barrage semble avoir été associé à cette communauté.

- N°2 - *Beg ar Goret* et *Pors ar Goret*, au sud de Keraguillis. Un barrage empierré linéaire, long de 85 m et orienté nord-est/sud-ouest, se trouvait dans le chenal d'accès au port de la Corderie. Le centre de l'empierrement, où a pu exister un pertuis, a été dispersé par les courants.

- N°3 – Entre Crec'h Allano et l'île Séhérés. J.-M. Le Quellec a repéré une double ligne de pierres correspondant à un barrage long de 90 m. Son centre présente la trace d'un pertuis (photo 1).

- N°4 – Près du Gardenno. Les vestiges de «murets» (Lebec, 2001, p. 79-80) correspondent à un barrage empierré de pêcherie, long de 45 m.

- N°5 – La digue du Birlot. Le biez du moulin (2 ha) est fermé par deux digues prenant appui sur *Roc'h moch* et *Roc'h ar Ouer Bras* (cadastre de 1832, B2). Le moulin et sa digue furent construits entre 1633 et 1638. La digue post-

médiévale du moulin a probablement eu pour base un ancien barrage de pêcherie, tant le site est propice à une telle installation.

Béniguet

- N°6 – Ouest de l'île. Un barrage empierré, en forme de «V» (Langouët et al., 2008, p. 67), comprend deux bras (pannes), l'un au nord de 62 m, l'autre au sud de 79 m avec un probable pertuis à la pointe du «V (fig. 1)». L'occupation médiévale de cette île remonte au moins à la fin du XII^e s. avec la mention d'une église («*ecclesia Binivet*», mentionnée en 1198) (Molines et Guigon, 1997, p. 24). On retrouve sa trace sur le cadastre de 1832 (Crec'h Bras, parcelles 1866 à 1868, section C4 donnant un plan absidial) et par la toponymie («*tal ar chapelle*», façade de la chapelle, pointe rocheuse dans l'axe des parcelles précitées).

- N°7 – Au nord-est de l'île, près de Crec'h Bras. Près de «*Roc'h ar Goret*» (cadastre de 1832, section C4), les vues aériennes montrent un barrage linéaire empierré, long de 34 m et orienté sud-est/nord-ouest.

Lavret

G. Bernier (1982, 68-72), le premier, avait signalé l'existence de trois barrages autour de la pointe de Beg Ernot de Lavret (N°8 à 10). Deux autres barrages proches (N°11 et 12), localisés par J.-M. Le Quellec, complètent ces installations (fig. 2).

- N°8 – Ouest de Beg Ernot. Un barrage, fermant une petite anse, est composé de deux rangées de dalles de chant entre lesquelles fut placé un bourrage de plus petites pierres. Il est large d'environ 1,50 m et long de 25 m. Au sud de l'anse, en haut de l'estran, une plateforme de pierres (environ 5,20 sur 3,50 m) a pu accueillir une construction de surveillance ou d'exploitation.

- N°9 – Est de Beg Ernot. Un barrage se caractérise par deux rangées de blocs fermant une anse sur une longueur de 34 m. Sa largeur moyenne est de 3,20 m. Dans le fond d'anse, en haut de grève, il existe une autre plateforme empierrée (2 sur 3,50 m).

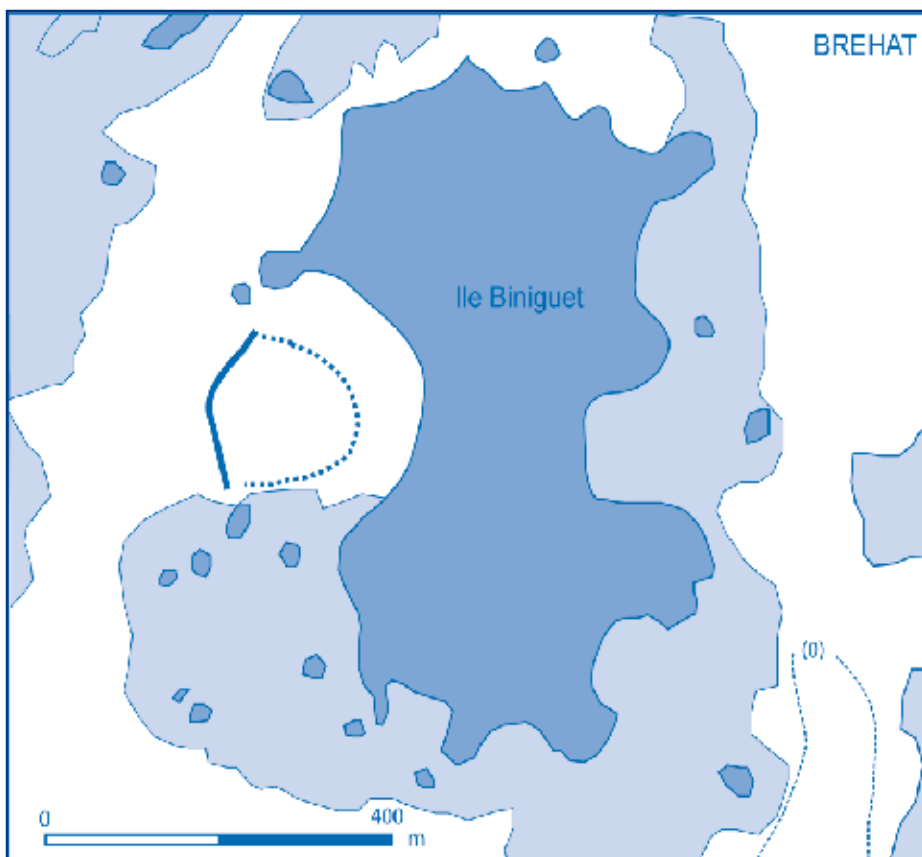


Figure 1 - La pêcherie de l'ouest de Béniguet.

N°10 – Ce barrage, comprenant deux rangées de blocs plantés, avait une largeur moyenne de 2,20 m et une longueur de 70 m.

N°11 et 12 – Ces deux barrages comportent deux parements de pierres plantés trahissant une largeur de 3,50 m. Ils contribuent à délimiter un grand biez

dont le barrage N°10 était le barrage «pêchant».

N°13 – Au nord-est de Beg Ernot, un barrage linéaire, orienté nord-sud, a été décelé sur une longueur de 30 m.

N°14 – Un peu à l'est du précédent, un autre barrage empierré en «V», long de 90 m, présente deux lignes de blocs.

Lavredic

Au sud de l'île, dans *Toull ar Gored* (trouée de la pêcherie) (Lebec, 2001, 79-80), trois barrages empierrés sont décelables : l'un de 74 m (N°15), un second long de 49 m (N°16) et un troisième de 31 m (N°17).

le Verte

N°18 - Est de l'île. Une échancrure dans les rochers est fermée par un barrage empierré en «V» (fig 3) (Langouët et al., 2008, 66), d'une longueur totale de 64 m, formé de deux bras (ou pannes), l'une de 17 m, l'autre de 47 m. Or des Franciscains s'installèrent sur l'île vers 1434 (Molines et Guigon, 1997, p. 24).

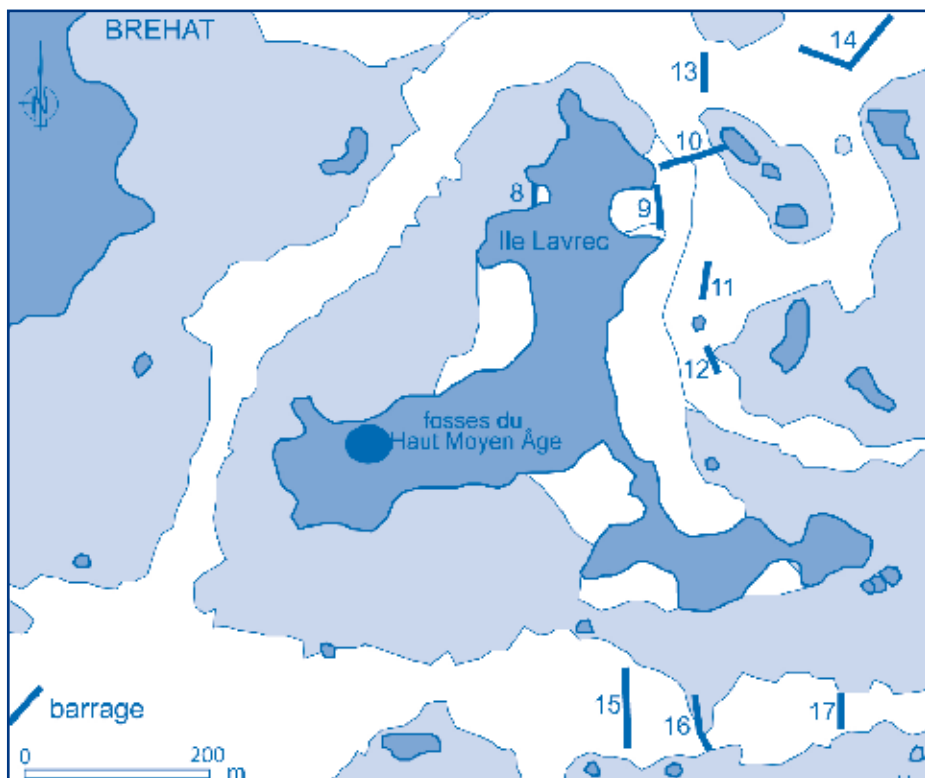


Figure 2 – Les barrages de pêcherie autour des îles Lavrec et Lavredic (les numéros renvoient à la numérotation de l'inventaire).

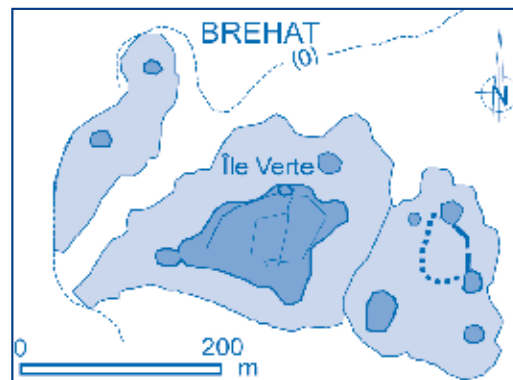


Figure 3 – La pêcherie de l'île Verte.

Ces anciens barrages de pierres qui méritent d'être signalés malgré leurs mauvais états sont les témoins d'un patrimoine maritime. Les pêcheurs à pied verront sans doute sous un angle nouveau ces cailloux qu'ils retournent dans l'estran pour les bigorneaux ou autres bestioles.

Loïc Langouët (Professeur des Universités, ER)

Marie-Yvane Daire (Chargée de Recherches CNRS, UMR 6566, CREAAH)
Marion et Jean-Luc Le Pache

BERNIER, 1982 – Les pêcheries bretonnes dans les documents anciens, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°10, p 65-72.

DAIRE M.-Y. et LANGOUËT L., 2008 – *Les pêcheries de Bretagne, Archéologie et Histoire des pêcheries d'estran*, Coéd. Ce.R.A.A. – AMARAI, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, N°AE, 144 p.

LANGOUËT L., LE QUELLEC J.-M. et PRIGENT G., 2008 – Des pêcheries monastiques insulaires en Bretagne, *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, N° 21, p. 59-80.

LEBEC E., 2001 – *L'archipel de Bréhat*, L'Ancre d'Or, 192 p

MOLINES N. et GUIGON P., 1997 – Les églises des îles de Bretagne, Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne, Coéd. AMARAI-ICB, 92 p.



Pêcherie entre Crec'h Allano et l'île Séhérés

Les oiseaux de Bréhat



Numéros utiles

SAMU 15
POMPIERS 18
POLICE 17
APPEL URGENCE EUROPÉEN
(met automatiquement en œuvre
les n° ci-dessus) **112**
CENTRE ANTI-POISONS
RENNES 02 99 59 22 22
Mairie 02 96 20 00 36
Télécopie : 02 96 20 01 92
Médecin Bréhat 02 96 20 09 51
Police Bréhat 06 17 41 59 15
Eric Grison
Gendarmerie
Bréhat (été) **02 96 20 04 21**
Paimpol **02 96 20 80 17**
Petit train 06 86 77 85 46
routier **02 96 20 04 06**

Etat-Civil

Naissance

Gabin JUNTER..... Le 6 octobre 2009

Décès

Jeanne Joséphe LE GOASTER..... Le 3 janvier 2010

Diffusion de Bréhat Infos

Si vous habitez en dehors de Bréhat et souhaitez recevoir Bréhat Infos à domicile, déposez ou envoyez des enveloppes, de format A4 (21 x 29,7 cm), timbrées à votre adresse à la mairie. L'affranchissement actuel est de 2,22 euros. Bréhat Infos paraît trois à quatre fois par an.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Patrick Huet, maire
Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr

Coordonnateur : Jean-Luc LE PACHE, adjoint
jean-luc.le-pache@wanadoo.fr

Réalisation : Groupe RoudennGrafik
Plérin - Tél : 02 96 58 02 03

Bréhat sous la neige

